

Prix de thèse sur la ville

8^e édition - 2013

Organisé par l'APERAU¹ INTERNATIONALE, la FNAU², le PUCA³, avec l'appui du CERTU⁴, le **Prix de thèse sur la ville** a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec :

- une **ouverture interdisciplinaire** ;
- une **dimension spatiale** sensible dans la façon de traiter les thèmes abordés ;
- une **approche théorique et critique** d'une part, concrète ou opérationnelle d'autre part, ces deux dimensions s'enrichissant l'une l'autre ;
- une **réflexion sur l'action et (ou) vers l'action** ;
- une **dimension personnelle et innovante** dans la démarche ;
- un **cadre de référence international**.

Ce Prix a pour but d'encourager les chercheurs à engager des doctorats sur la ville dans ses différentes dimensions et d'inciter les professeurs et les centres de recherche à les soutenir dans cette orientation. Les prix sont décernés par un jury constitué d'universitaires et de professionnels réputés.

Prix

Le Grand Prix est honoré d'une récompense de 3 000 euros.

Les prix spéciaux sont honorés chacun d'une récompense de 1 000 euros.

Démarches

Peuvent concourir au Prix 2013, les auteurs des thèses soutenues entre le **1er janvier 2012** et le **31 décembre 2012** qui répondent à l'objet défini dans le préambule.

Les candidats doivent impérativement envoyer **avant le 15 mars 2013, sous risque de refus** :

- ✓ le texte complet de leur thèse avec la date de soutenance et la liste des membres du jury avec leur fonction dans le jury ;
- ✓ l'introduction et la conclusion de la thèse paginées, identifiées (en haut ou bas de page : titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) à part ;
- ✓ d'une manière autonome, un résumé paginé de 20 000 caractères au plus (espaces, ponctuations compris), portant sur la problématique, la méthodologie et les principaux résultats identifiés (en haut ou bas de page : résumé-titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) ; y sera associée la liste des mots clefs retenus pour la thèse ;
- ✓ un CV avec une adresse personnelle (si possible) e-mail valide ;
- ✓ le titre de tous les fichiers avec le nom du docteur et la nature du document (Cf. : DUPONT Nicole - CV).

Chaque candidat aura à déposer un exemplaire papier au PUCA et à remplir un questionnaire sur le site www.chantier.net/these et à télécharger ses documents.

Les critères de diffusion de la thèse seront précisés par le candidat (cf. règlement).

Les documents sont à adresser à :

Prix de thèse sur la ville – Patrice AUBERTEL
DGALN-PUCA

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENERGIE
Grande ARCHE Paroi sud
92 055 PARIS LA DEFENSE

Renseignements :

Patrice.Aubertel@developpement-durable.gouv.fr

Le règlement est consultable sur le site web de l'APERAU, du CERTU, de la FNAU, du PUCA.

¹ Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme [<http://aperau.org/>]

² Fédération nationale des agences d'urbanisme [<http://www.fnau.org>]

³ Plan urbanisme construction architecture
[<http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/>]

⁴ Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques [www.certu.fr]